



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de la Réunion N°2 du Comité Directeur le 5 mars 2021 en visioconférence

PRESENTS :

Eric Irvoas Président

Jean-Marc Gibrat Trésorier

Jean-Luc Lomon Secrétaire général

Marie-Agnès Altier, Jean-Jacques Cantagrel, Laurent Chamerat, , Jean-Jacques Dousset, Patrick Fouché, Etienne Herbemont, Régine Laubertie, Christian Laubertie, Dominique Menez, Louis Mesnier, Patrick Vaugeois, Brigitte Wasch, Pascal Wisniewski.

REDACTEUR DE SEANCE :

Jean-Luc Lomon

ASSEMBLEE GENERALE :

Samedi 20 mars 2021

COMITE DIRECTEUR :

Samedi 10 avril en présentiel à Labège

ORDRE DU JOUR :

- Mot du Président
- Présentation des comptes 2020 (AG LOVL) - Approbation
- Présentation du budget prévisionnel 2021 - Approbation
- Facture Quizbox
- Liste des candidats à l'élection au Comité directeur
- Divers

Avec 14 élus présents le quorum (7) est atteint, le Comité Directeur peut valablement délibérer.

MOT DU PRESIDENT

Eric remercie les participants pour ce Comité Directeur qui est son dernier comme président de la Ligue. Il y a eu un peu de retard pour la clôture des comptes car il y avait des clarifications nécessaires à effectuer.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

PRESENTATION DES COMPTES 2020 (AG LOVL) - APPROBATION

Remarques faites en séance ;

Dépenses :

-Les dépenses pour « frais de stage » et « intervenants sportifs » sont à rapprocher ce qui couvre bien les frais engagés au titre de la formation (2 QBi=7000€ env).

Avoir 2 lignes dans les comptes permet une ventilation plus souple des frais pédagogiques notamment pour la justification des frais auprès du Conseil Régional.

Il faudrait peut-être renommer les 2 lignes pour plus de clarté.

A l'avenir, il faudra être plus clair lors de l'envoi des factures au trésorier pour une meilleure ventilation.

Recettes :

-Il n'y a pas eu de produit de cession en 2020 (ventes de matériel).

-La ligne RNC est à renommer en distinguant RNC FFVL et RNC Sites (ou faire 2 lignes différentes).

-La ligne « brevets » ne correspond pas aux seuls enregistrements de brevets (1425€) renommer la ligne en « Brevets + autre ».

Jean-Marc doit apporter une clarification des encaissements "autres"

-Les charges exceptionnelles sont exceptionnellement élevées du fait d'une régularisation des subventions attendues du Conseil régional. Nous n'avons pas eu 100% des notifications (attribution sur justificatifs de dépenses).

Il y aura lieu à partir de 2021 à tenir compte des abattements possibles liées à ces financements.

La formation est une ressource financière essentielle pour la Ligue. Elle a été modérée en 2020. D'une manière générale, il faut augmenter les ressources propres de la Ligue si on veut continuer à aider les structures.

-Le résultat est négatif de 5681.74€. C'est la première année que cela se produit pour la Ligue OVL et la Ligue MPVL en 12 ans.

L'année 2020 a été une année très particulière.

Approbation des comptes (sous réserves des modifications/remarques faites en séance :

Contre : 0

Abstention : 0

Les comptes 2020 sont approuvés à l'unanimité des présents.

BUDGET PREVISIONNEL 2021 - APPROBATION

Remarques faites en séance ;

Recettes :

-Les ressources propres de la Ligue viennent des cotisations, de la formation, de la location du bateau, des versements FFVL et éventuellement des événements que peut mettre en œuvre la ligue.

-Le budget est en hausse avec, pour la première année, une charge intégrale liée au Pôle qui représente 70000€ environ, la part fonctionnement propre de la Ligue de 90000€ environ.

-La location du bateau estimé à 3000€ devrait rapporté 5500€ .

-Pas d'augmentation des recettes liés à la formation par rapport à 2020.

-Baisse sensible du financement de l'ANS (6000€ au lieu de 17000€ en 2020) car l'application des règles légales de financement public interdisent toute redistribution vers les structures. Seules les actions Ligues pourront faire l'objet d'une demande de subvention.





Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Un document explicatif a été envoyé à toutes les structures de la Ligue en décembre 2020.

- la ligne ANS équipe correspond à l'équipe de Ligue et à la filière HN.
- La ligne ANS Pôle est en augmentation sensible car la dotation 2020 (4500€) a été jugée nettement insuffisante. Si la Ligue n'obtient pas les 15000€ attendus, la FFVL est engagée à financer le différentiel.
- La ligne « Conseil Régional excellence sportive + formation » est à corriger pour lire « Conseil Régional excellence sportive »
- Pour les lignes « Conseil Régional excellence sportive » et Conseil Régional formation » les sommes affichées correspondent aux sommes demandées.

Dépenses :

- On retrouve les 2 lignes « Frais de stage » et « intervenants sportifs » pour les raisons évoquées pour les comptes.
- Il n'y a pas de « charges exercice antérieur ».

-Les actions Ligues sont limitées à 14000€ car on doit fonctionner sur des fonds propres à la Ligue. Nos ressources sont faibles et il faut tenir compte des frais de fonctionnement. Ceci implique nécessairement un soutien modeste des structures. Il va falloir trouver d'autres ressources.

- La ligne « Personnel adm MAD » correspond entre autres (secrétariat, comptable) au salaire d'Esteban à charge de la Ligue.

75% du temps d'Esteban est dédié au pôle. Les 25% restants sont partagés entre la FFVL et la Ligue. Esteban doit donc être intégré à la formation Ligue ce qui génèrera des économies en prestation extérieure. Laurent déclare qu'Esteban peut intégrer l'Equipe Régionale de Formation sans passer par l'étape « Observateur ». Cependant ceci ne doit pas être fait au détriment de son action au pôle. Il est disponible pendant les vacances scolaires uniquement. Il est important de planifier le temps d'Esteban car il est prévu dans la convention Ligue/FFVL une prise en charge à hauteur 6000€ par la Ligue.

- Les lignes « frais de stage » + « intervenants sportifs » sont sous évaluées car chaque Qbi (au nombre de 3 en 2021) coûte 3600€. Le stage « Accompagnateur » est animé par 2 professionnels rémunérés pour 2400€. Ces formations, 3 Qbi et Accompagnateur représentent 13200€ hors frais de navettes. Ces 2 lignes devraient être créditées de 6000€ supplémentaires.

-Formation ; les formations doivent être bénéficiaires et pas simplement à l'équilibre. Les formations QBi doivent être complètes.

Attention, si trop d'actions de formation sont encadrées par des bénévoles et des cadres techniques, la Ligue aura du mal à justifier les dépenses de formation auprès du Conseil régional.

Il serait utile de faire un point approfondi de la formation afin d'ajuster le budget (dépenses/recettes).

Approbation du budget prévisionnel 2021 (sous réserves des modifications/remarques faites en séance :

Contre : 0

Abstention : 3

Le budget prévisionnel 2021 est approuvé à la majorité des présents.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

FACTURE QUIZZBOX

Le nombre de votants a été fixé à 129 connexions mais seul le nombre de connexions réalisées sera facturé.
L'option d'envoi des identifiants de connexion par SMS a été souscrite (+30€).
La FFVL s'est engagée à régler 50% de la facture pour les structures qui auraient recours à un prestataire payant.
L'Assemblée Générale en distanciel ne coutera pas plus cher qu'une Assemblée Générale en présentiel.

Liste des candidats à l'élection au Comité Directeur

La liste par Collège a été envoyée à l'ensemble du Comité Directeur.
Il y a peu/pas de représentant du Kite.
Eric se félicite de la présence d'Isabelle Zot car son CDVL (65) est très actif.

DIVERS

La salle de conférence de la Maison des Sports de Labège a été réservée pour le 10 avril.
Un Comité Directeur en présentiel est prévu à cette date.

Avant de clore la réunion, Eric remercie chaleureusement le Comité Directeur et les cadres techniques avec lesquels il a travaillé pendant ces premières années de la ligue Occitanie.

Tous les sujets ayant été abordés, la séance est levée.

Le secrétaire de la Ligue Occitanie
Jean-Luc Lomon



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang